

## " Certains risques ne peuvent pas être domestiqués "

De nombreuses ONG spécialisées ne cessent d'expliquer aux autorités sanitaires et politiques mondiales que la problématique des sources d'immixtion des CEM génère une nouvelle pollution environnementale majeure très toxique qui échappe maintenant à tout contrôle (terrorisme inclus). Par son impact sur le vivant elle est maintenant en phase d'hypothéquer à très court terme non seulement le devenir de l'humain, mais aussi celui de la faune et cerise sur le gâteau empoisonné, elle est en grande partie co-responsable du changement climatique.

## " Certains risques ne peuvent pas être domestiqués "

Claude Gilbert, directeur de recherche au CNRS et spécialiste des risques, vient d'accorder à Claire Avignon du Journal de l'Environnement en date du 22 janvier 2008 une interview très intéressante sur la montée en puissance de cette thématique dans la recherche française et sur son impact sur la politique du pays ([l'article complet du JDLE](#)).

Nous vous en proposons quelques extraits :

### **A quand remontent les premiers travaux de recherche français sur les risques?**

A la fin des années 1970, début des années 80, les choix de recherche sur les risques, peu étudiés jusqu'alors, se sont précisés. La rupture peut être située au moment de l'introduction de la notion de risque technologique majeur, par Patrick Lagadec. Il s'agit de risques (chimiques, nucléaires) d'une tout autre ampleur que les risques classiques. Ils ne peuvent pas être quantifiés, leurs dommages ne peuvent pas être évalués. Cela a bouleversé tout le travail de «domestication» des risques menés depuis le XIXe siècle.

### **Comment se développe alors la recherche?**

Elle trouve quelques alliés dans l'administration publique, du côté du ministère de l'environnement notamment. Puis une conjonction politique improbable conduit à la nomination, en 1981, d'Haroun Tazieff au poste de Commissaire à l'étude et à la prévention des catastrophes naturelles, puis de secrétaire d'Etat chargé de la prévention des risques naturels et technologiques majeurs (1984-1986). Cette notion de risques majeurs commence alors à s'implanter, ce qui favorise les travaux de recherche. Bhopal et Tchernobyl tiennent aussi un rôle important.

... / ...

### **Comment se sont construites vos recherches?**

Nous nous sommes vite trouvés en opposition à la vision de l'administration, des industriels, et d'une partie des chercheurs relevant du secteur des «sciences dures», qui souhaitaient que nous les aidions à rendre les risques «acceptables». Ces acteurs tendent à considérer que les inquiétudes de la population par rapport aux risques sont fondamentalement marquées par l'irrationalité et que les associations qui se mobilisent profitent de cet émoi pour se faire connaître, voire pour faire de l'agitation politique.

### **Ce n'est pas votre vision?**

En tant que chercheurs en sciences humaines et sociales, nous voulons plutôt savoir comment un problème accède au statut de risque, devient l'objet d'une politique publique. Pour nous, les risques existent du fait d'une compétition entre différents acteurs (politiques, associatifs, scientifiques, médiatiques), ils n'existent pas dans l'absolu. Nous ne disons pas par là qu'un risque ne renvoie pas à un danger, mais selon nous, la manière dont les différents acteurs s'en saisissent et le définissent est essentielle.

### **Un exemple?**

... / ...

La façon de définir le risque est donc un véritable enjeu puisqu'elle détermine la manière de poser le problème et d'envisager les solutions.

... / ...

## **Vos travaux posent naturellement la question de la place que pourraient prendre les associations et le grand public dans la gestion des risques et des crises...**

Certains chercheurs estiment que les règles du jeu sont en train de changer.

L'Union européenne positionne déjà le citoyen comme une partie prenante. Il existe quelques exemples emblématiques: l'Association française contre les myopathies a réussi à s'imposer aux chercheurs, aux médias, à l'Etat. Les associations de lutte contre le sida ont gagné lors de négociations assez dures avec l'administration, les acteurs du champ médical et pharmaceutique, en imposant notamment le protocole compassionnel. Mais les contre-exemples sont quotidiens. Ainsi, l'Etat a d'abord pris la décision de construire le réacteur EPR, puis a organisé la concertation. Dans certains domaines, les pouvoirs publics veulent continuer à tout contrôler.

## **Les risques sanitaires tiennent le devant de la scène en France. Comment l'expliquez-vous?**

Si l'on veut faire exister un problème, on a tout intérêt à le présenter comme un risque sanitaire, en raison notamment du potentiel de crise qu'il contient.

Lorsqu'on est mécontent aujourd'hui, que peut-on contester?

Pas le système politique, la démocratie «pacifiée» dans laquelle nous vivons. On peut s'en prendre au système économique, mais il s'impose de toute façon. L'argumentation sanitaire, elle, est beaucoup plus légitime. On peut s'opposer à ce que l'on considère comme un risque car on refuse que son intégrité physique, aussi bien présente qu'à venir, ou celle de ses enfants, soit menacée.

**Une analyse complémentaire est de considérer que les risques émergent d'autant plus facilement que les secteurs concernés sont faibles, mal structurés: c'est ce que fait la santé publique, secteur encore marginal de l'important secteur de la santé**